

CHEVAUX LOURDS / HEAVY HORSE

DATE LIMITE : 5 Juillet / DEADLINE : July 5

PRÉSIDENT/CHAIRMAN : Glenn Neill

Co-président/Co-chairman : Scott Lees

Judge : Sam MacGibbon

Inscriptions par AssistExpo Registrations via AssistExpo

<https://www.assistexpo.ca/lachute>

FRAIS D'INSCRIPTIONS / REGISTRATION FEES

Cotisation de membre/Membership fee \$ 10.00

Pas de frais de stand, mais l'exposant doit réserver le nombre de stands debout nécessaire. No charge for stalls, but exhibitor must reserve the number of standing stalls needed.

PASSE POUR EXPOSANT OBLIGATOIRE / EXHIBITORS PASS MANDATORY

Une (1) passe gratuite- 1 à 4 animaux. Deux (2) passes gratuites - 5 à 8 animaux, etc. One (1) free pass - 1 to 4 animals. Two (2) free passes - 5 to 8 animals, etc.

Cette passe gratuite vous donne accès sur le terrain mais non aux attractions de la grande estrade. Afin d'assister aux attractions devant la grande estrade, vous devrez payer un droit d'entrée. / This free pass gives you access on the site but not to the Grandstand attractions. You will have to pay an admission fee to view an attraction in front of the Grandstand

NOTE : Même si un résultat négative de Coggins n'est pas exigé, la Société d'Agriculture d'Argenteuil recommande les exposants d'avoir leur chevaux complètement vacciné et testé pour le Coggins pour leur protection ainsi que celles des autre exposants / *Although negative Coggins Test results are not required, The Argenteuil Agricultural Society recommends that exhibitors have all horses fully vaccinated and Coggins tested for the protection of themselves and other exhibitors.*

1. Deux conducteurs compétents sont nécessaires sur le wagon d'un exposant dans les classes de repêchage. Two capable drivers are needed on an exhibitor's wagon in draft classes.

2. Si une classe n'est pas présentée en raison de la météo, 60 % de la bourse totale sera divisée à parts égales. If a class is not shown due to the weather, 60% of the total purse will be divided equally.

3. Toutes les routes doivent rester praticables lors de l'attelage. All roadways must be kept passable when hitching.

4. Les conducteurs et les propriétaires sont responsables du contrôle de leurs chevaux à tout moment. Drivers and owners are responsible for the control of their horses at all times.

CHEVAL DE TRAIT - DRAFT HORSE

Section 12

- 1 Équipe junior - chauffeur de 21 ans et moins/ Junior team - driver 21 and under
- 2 Ladies cart
- 3 Open cart
- 4 Équipe de trait légère ou lourde/Light or heavy draft team
- 5 Équipe féminine/Ladies team
- 6 Licorne/Unicorn
- 7 Attelage à quatre chevaux/Four horse hitch
- 8 Attelage à six chevaux/Six horse hitch